



Rapport des résultats nationaux

Indicateurs de qualité et de sécurité des soins sur les infections associées aux soins

Campagne 2023



14/12/2023

HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ



Introduction

Dans l'approche globale de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins dans les établissements de santé, la Haute Autorité de Santé met en œuvre un recueil national d'indicateurs afin que l'ensemble des établissements de santé pilotent leur dispositif d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins. Il est réalisé en collaboration avec l'agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH).

Ces indicateurs servent à améliorer la qualité et la sécurité des soins :

- En mobilisant les professionnels des établissements de santé autour des résultats détaillés qui leur sont fournis.
- En utilisant d'autres leviers, comme :
 - La certification des établissements,
 - La diffusion publique des résultats par établissement pour l'information des usagers, via le site QualiScope, et l'open data,
 - L'incitation financière à l'amélioration de la qualité, pour certains indicateurs.

Pour en savoir plus sur les indicateurs de qualité et de sécurité des soins mesurés par la HAS : [Comprendre les indicateurs](#)



Contexte de l'année 2023

Grâce à la mobilisation des professionnels et des patients, la HAS a pu calculer les indicateurs de qualité et de sécurité des soins :

- rapportés par les patients - dispositif e-Satis ;
- issus des données du dossier patient ;
- issus des données du PMSI.

5 rapports présentent ces résultats 2023 :

- En MCO dont la chirurgie ambulatoire
- En SMR
- En HAD
- En PSY
- Et spécifiquement sur les infections associées aux soins.



Qualité des pratiques dans la prévention des infections associées aux soins

Trois indicateurs ont été mesurés en 2023 :

- Pour la première fois de manière obligatoire l'indicateur sur la Prescription d'antibiothérapie de 7 jours ou moins pour une infection respiratoire basse.
- L'indicateur historique sur le suivi de la consommation hydroalcoolique.
- Un nouvel indicateur sur la vaccination anti-grippale des professionnels de santé en établissement de santé.



Sommaire

1. Taux de patients ayant une prescription d'antibiothérapie de 7 jours ou moins pour infection respiratoire basse **Nouveau**
2. Consommation des solutions hydroalcooliques (ICSHA) dans tous les secteurs
3. Prévention de la grippe en établissement de santé, indicateur de couverture vaccinale antigrippale du personnel hospitalier - **Nouveau**
4. Conclusion & Perspectives
5. Annexes
 - Comment lire les résultats nationaux des indicateurs issus des dossiers patients ?



⋮
○
1

Taux de patients ayant une prescription d'antibiothérapie de 7 jours ou moins pour infection respiratoire basse

NOUVEAU



Taux de patients ayant une prescription d'antibiothérapie de 7 jours ou moins pour une infection respiratoire basse

La stratégie nationale 2022-2025 de prévention des infections et de l'antibiorésistance a comme objectif de limiter la durée de prescription à 7 jours maximum pour les infections courantes.

Le groupe des maladies infectieuses de la SPILF dans ses propositions de traitements plus courts publiées en 2017, a listé les infections justifiant un traitement de 5 à 7 jours : les durées de traitement recommandées des infections respiratoires basses sont de 7 jours ou moins.

L'indicateur mesure le taux de patients hospitalisés en MCO pour lesquels des antibiotiques ont été prescrits pour une durée de 7 jours maximum, pour une infection respiratoire basse.

Cet indicateur a été mesuré en 2023 pour la première fois de manière obligatoire. Validé en 2019, il avait fait l'objet d'un recueil volontaire en 2021 pendant la crise sanitaire.

Société De Pathologie Infectieuse De Langue Française (SPILF). Recommandations du groupe de la Médecine et maladies infectieuses. Proposition pour des antibiothérapies plus courtes. Méd Mal Infect 2017 ; 47 : 92-141.



Taux de patients ayant une prescription d'antibiothérapie de 7 jours ou moins pour une infection respiratoire basse

Résultats nationaux - données 2022

Moyenne nationale pondérée

81 %
1^{ère} mesure

86 % des établissements de santé ont atteint un niveau satisfaisant



999 établissements de santé inclus dans le calcul de la moyenne
15 établissements de santé non répondants



43 306
dossiers analysés

Explication : [Fiche descriptive](#)

Pour aller plus loin : [Résultats comparatifs](#)



.....
○
2

Consommation des solutions hydroalcooliques (ICSHA)



Consommation des solutions hydro-alcooliques (ICSHA)

L'indicateur de consommation des solutions hydroalcooliques est mesuré par la Haute Autorité de Santé depuis 2016 . Il concerne les secteurs MCO, SSR, l'HAD, les soins de longue durée, la dialyse et la radiothérapie.

Il permet de mesurer de manière indirecte, la pratique de l'hygiène des mains dans les établissements de santé.

Il est calculé au numérateur à partir des données déclarées de solution hydroalcoolique consommée, et au dénominateur à partir de la Statistique Annuelle des Etablissements de santé (SAE).

Pour chaque établissement, un objectif de consommation minimum de solution hydroalcoolique est fixé. L'indicateur mesure l'atteinte de cet objectif.



Consommation des solutions hydro-alcooliques (ICSHA)

Résultats - données 2022

*Lecture :
Les établissements de
santé atteignent 83 %
de leur objectif
personnalisé de
consommation*

Médiane nationale

83 %

- 11,5 points / 2021

33 %

des établissements de
santé ont atteint un niveau satisfaisant

Cible à atteindre : 100% et au-delà

- 12.4 points / 2021



2 795 établissements de santé inclus
dans le calcul de la médiane

55 établissements de santé non répondants

[Fiche descriptive](#)

[Résultats comparatifs](#)



3

Prévention de la grippe en établissement de santé

indicateur de couverture vaccinale antigrippale du personnel hospitalier

NOUVEAU



Indicateur de couverture vaccinale antigrippale du personnel hospitalier

Cet indicateur évalue le taux de personnel hospitalier vacciné contre la grippe parmi l'ensemble du personnel hospitalier exerçant au sein de l'établissement de santé. Il a été développé en lien avec Santé Publique France et a fait l'objet de 3 expérimentations nationales.

Il concerne tous les secteurs d'activité : MCO, SMR, l'HAD et la psychiatrie.

Il est calculé à partir d'un questionnaire établissement, utilisant au numérateur les données déclarées de personnels vaccinés et au dénominateur les données de la SAE.

Mesuré pour la première fois de manière obligatoire en 2023 sur les données de l'hiver 2022/2023, il permet de disposer de la première mesure exhaustive en France de la couverture vaccinale antigrippale en établissement de santé.



Couverture vaccinale antigrippale du personnel hospitalier

Résultats - données 2022

Taux de professionnels hospitaliers vaccinés contre la grippe lors de la campagne vaccinale hiver 2022-2023

Médiane nationale

19 %

1^{ère} mesure

Les classes de comparaison et les taux de couverture vaccinale atteints par classe seront établis début 2024 en lien avec les parties prenantes.



2 138 établissements de santé inclus dans le calcul de la médiane

216 établissements de santé non répondants

Explication : [Fiche descriptive](#)



4

Conclusion & Perspectives



Pour plus de résultats

La HAS a présenté de manière succincte dans ce rapport l'ensemble des résultats nationaux des mesures liées aux infections associées aux soins.

Elle publiera dans les mois à venir des rapports plus détaillés sur :

- l'antibiothérapie de moins de 7 jours pour les infections respiratoires basses
- et sur la vaccination antigrippale du personnel hospitalier

afin de compléter l'état des lieux sur ces sujets.

La HAS remercie les patients qui ont pris le temps d'évaluer leur prise en charge et tous les professionnels de santé qui ont poursuivi leur démarche d'amélioration de la qualité à partir d'indicateurs et permis de dresser un bilan de la qualité des soins dans les établissements de santé français.



Travaux en cours

Afin de disposer de nouveaux indicateurs et promouvoir la qualité perçue par le patient, la HAS développe :

- un indicateur de qualité et de sécurité des soins à partir d'un questionnaire d'expérience patient sur l'hygiène des mains,
- les conclusions sont attendues fin 2024.

Ce projet est mené en partenariat avec la Société Française d'Hygiène Hospitalière.



.....
○
5

Annexes

Comment lire les résultats

- Comment lire les résultats nationaux des indicateurs issus des dossiers patients ?



Comment lire les résultats nationaux issus des dossiers patients ?

L'indicateur est

- un score sur 100 calculé à partir de plusieurs critères ou dimensions,
- ou un taux (%)

Les établissements ont atteint un niveau satisfaisant ou ont les meilleurs résultats. Ce sont ceux classés A* ou classés A ou B** pour l'indicateur

Score moyen national pondéré

N/100

N %

des établissements ont atteint un niveau satisfaisant



N établissements de santé inclus dans le calcul de la moyenne



N dossiers analysés

Nombre d'établissements pour lequel l'indicateur est calculé

Liens vers plus de détails

Nombre total de dossiers ou de questionnaires analysés

Explication : [Fiche descriptive](#)

Pour aller plus loin : [Résultats comparatifs](#)

* Consommation des produits hydro-alcooliques (ICSHA)
 ** Taux de patients ayant une prescription d'antibiothérapie de 7 jours ou moins pour une infection respiratoire basse (ATBIR)



- Pour en savoir plus : [Mieux connaître les indicateurs](#)
- Contact : contact.igss@has-sante.fr

Retrouvez
tous nos travaux sur

www.has-sante.fr

